

THÈME 2 : FORMATION ET EMPLOI

Chapitre 2 : Le diplôme : un passeport pour l'emploi ?

Plan du cours

Sensibilisation

1/ Diplôme et emploi : Quelles relations ?

a) Le niveau de diplôme et l'emploi

b) La nature du diplôme et l'emploi

2/ La poursuite des études supérieures : Un choix ?

a) Les études supérieures, un investissement en capital humain

b) Les études supérieures, l'influence de l'origine sociale

THÈME 2 : FORMATION ET EMPLOI

Chapitre 2 : Le diplôme : un passeport pour l'emploi ?

Objectifs :

- Être capable de montrer à partir de données chiffrées le lien entre niveau d'études et l'accès à l'emploi.
- Être capable de montrer, à partir de données chiffrées, le lien entre la nature des études et l'accès à l'emploi
- Distinguer emploi qualifié et emploi non qualifié
- Différencier emploi typique et emploi atypique.
- Être capable d'expliquer que poursuivre des études supérieures est un investissement en capital humain
- Être capable d'expliquer que le milieu social influence la poursuite des études supérieures.

Termes à connaître : emploi, qualification, capital humain, investissement, capital, emplois typique, emplois atypique, chômage, taux de chômage

Sensibilisation :

Document 1 : Deux offres d'emploi

OFFRE D'EMPLOI

La formule familiale à plat unique et les entrées ou desserts à volonté ont fait la réputation des restaurants « QUEL DELICE ! » depuis 1970. Cinq restaurants en France.

Nous recrutons en CDI pour notre restaurant de Toulouse un CHEF DE CUISINE

VOTRE MISSION :

- assurer la préparation et le contrôle des plats ;
- manager une équipe de 20 personnes ;
- assurer les commandes fournisseurs et la gestion des stocks ;
- appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

VOTRE PROFIL :

- Diplôme bac +2 (BTS) production culinaire, arts culinaires, art de la table et du service

Expérience exigée dans ce poste (minimum 10 ans)

- Vous êtes rigoureux, organisé
- Vous avez le sens des responsabilités
- Vous savez diriger une équipe
- Notions informatiques Word et Excel indispensables

NOUS VOUS OFFRONS :

- Salaire attractif : 3500€ brut + primes

Adressez vos lettre de motivation + CV à : contact@queldelice.fr

OFFRE D'EMPLOI

BRICOMAN recrute pour son magasin de Toulouse (31), des hôte(sse)s de caisse

- CDD 3 mois : 30h ou 35h dès aujourd'hui
- CDD pour cet été : 35h

MISSION : Vous contribuerez à la satisfaction des clients par un accueil de qualité et un passage en caisse rapide et efficace.

PROFIL

Vous êtes souriant(e), rigoureux(se), fiable et vous avez idéalement une 1ère expérience en caisse.
Pour plus d'informations : www.recrute.bricoman.fr

CONDITIONS DU POSTE :- à partir de 1372€ brut mensuel selon expérience pour une base 35h - Tickets restaurant.

Questions :

- 1) Que semble montrer la comparaison de ces deux offres d'emploi?
- 2) Qu'est-ce qu'un emploi ? (recherchez la définition dans votre manuel)
- 3) Qu'est-ce que la qualification ? Quelle différence faites-vous entre un emploi qualifié et un emploi peu qualifié ? (recherchez la définition dans votre manuel)

1/ Diplôme et emploi : Quelles relations ?

a) Le niveau de diplôme et l'emploi

Document 2 : Niveau de diplôme et type de profession

Actifs occupés selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale en %

Situation en 2010	Diplôme du		Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
	supérieur long	supérieur court				
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Indépendants	2,0	1,7	3,0	2,6	1,8	2,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	45,3	4,1	3,2	0,0	0,5	16,3
Professions intermédiaires	36,3	56,3	22,0	5,1	9,4	29,2
Employés qualifiés	10,6	21,4	25,7	16,8	14,2	17,6
Employés non qualifiés	4,2	7,5	19,0	24,4	26,8	13,6
Ouvriers qualifiés	1,0	4,9	15,3	31,5	18,6	11,5
Ouvriers non qualifiés	0,6	4,1	11,7	19,6	28,7	9,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Un actif occupé est une personne ayant un emploi

Champ : France métropolitaine

Source : INSEE, Enquête Emploi

Questions :

- 1) Faites une phrase avec 45,3% (première colonne), 28,7% (ligne ouvriers non qualifiés) et 11,5% (colonne ensemble).
- 2) Classez les professions de la moins qualifiée à la plus qualifiée.
- 3) Y a-t-il un lien entre niveau de diplôme et emploi qualifié ? (Justifiez votre réponse)

Document 3 : Niveau de diplôme et statut de l'emploi

Statut d'emploi et type de contrat selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

en %

Situation en 2010	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Non salariés	5,7	5,3	4,0	2,6	2,0	4,4
Salariés	94,3	94,7	96,0	97,4	98,0	95,6
Emplois temporaires	23,7	27,0	38,7	39,1	46,3	32,4
<i>dont intérim</i>	2,2	5,1	6,4	6,7	9,7	5,1
Contrats à durée indéterminée du secteur privé	55,3	54,8	51,5	53,6	47,4	53,3
Contrats à durée indéterminée du secteur public	15,3	12,9	5,7	4,7	4,3	9,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Non salariés	16,4	13,8	13,9	14,3	10,8	13,6
Salariés	83,6	86,2	86,1	85,7	89,2	86,4
Emplois temporaires	4,5	4,3	6,3	6,5	9,2	6,6
<i>dont intérim</i>	0,2	0,5	1,0	1,5	2,1	1,3
Contrats à durée indéterminée du secteur privé	47,8	59,1	61,0	64,4	66,3	61,2
Contrats à durée indéterminée du secteur public	31,2	22,7	18,7	14,7	13,7	18,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2010, parmi les diplômés de l'enseignement supérieur long sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale qui ont un emploi, 6 % sont non salariés.

Source : Insee, enquête Emploi.

Pour bien comprendre le document

Le statut de l'emploi désigne la distinction emploi salarié et emploi non salarié. Les emplois non salariés sont des emplois dans lesquels les individus n'ont pas d'employeur (ils travaillent à leur compte). Ce sont des indépendants.

Questions :

- 1) Recherchez la définition des termes suivants : emploi temporaire, emploi.
- 2) Y a-t-il un lien entre niveau de diplôme et statut de l'emploi ?
- 3) Quelles différences y a-t-il entre ceux qui viennent d'intégrer le marché du travail et ceux qui y sont depuis 11 ans et plus ?

b) La nature du diplôme et l'emploi

Document 5 : L'insertion professionnelle des Bac +2

Sciences Économiques et Sociales Thème 2 – Chapitre 2

L'insertion des jeunes à ce niveau est très hétérogène. Avec un taux de chômage par filières compris entre 1 % et 16 % trois ans après la sortie de formation, les rémunérations médianes à cette même période sont comprises dans une fourchette de 1 190 à 1 600 euros. Certains diplômes professionnels fournissent un avantage réel en termes d'insertion mais également en termes de stabilisation dans l'emploi par rapport aux diplômes généraux de même niveau.

Les sortants d'écoles d'art éprouvent de réelles difficultés sur le marché du travail avec, notamment, un taux de chômage et une proportion de jeunes travaillant à temps partiel particulièrement élevés trois ans après leur sortie de l'école. À l'inverse, les sortants de bac+2 santé-social connaissent toujours des modalités d'insertion très favorables : très peu au chômage à la même époque, très nombreux sur des emplois à durée indéterminée, leur salaire médian est de 1 600 euros net par mois. Près d'un dixième d'entre eux se sont installés à leur compte (contre seulement 4 % de l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur).

Les diplômés de BTS et DUT ont, globalement, des taux de chômage comparables trois années après avoir quitté le système de formation (8 %). Mais, à l'issue des deux diplômes, les sortants des filières tertiaires connaissent toujours des difficultés supérieures à ceux des filières industrielles. Ainsi, si les diplômés de BTS ou de DUT « Mécanique, électricité, électronique » et les BTS de « Génie civil » ont des modalités d'insertion très favorables eu égard aux différents indicateurs retenus, ceux de commerce-vente ou information-communication rencontrent davantage de difficultés avec des taux de chômage, des parts de temps partiel et de contrats à durée déterminée systématiquement supérieurs ainsi que des salaires médians systématiquement inférieurs.

Notes Emploi Formation n°43, *De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverse*, octobre 2009, Cereq.

Document 6 :

Taux de chômage en 2010 selon la durée depuis la sortie de formation initiale, par diplôme et sexe en %

	De 1 à 4 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
Ensemble	20,1	11,1	7,3
Hommes	21,1	11,1	6,9
Femmes	18,9	11,0	7,8
Diplômés du supérieur	10,7	5,0	4,1
Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	22,5	11,8	6,4
Diplômés du brevet ou pas diplômés	44,3	31,3	12,0

Champ : France métropolitaine.

Note : données en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquête Emploi 2010.

Document 7 :

Taux de chômage en 2010 selon la durée depuis la sortie de formation initiale, par diplôme et spécialité de formation

	en %		
	Diplômés du supérieur	Baccalauréat et équivalent	CAP-BEP et équivalent
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	9	15	26
Lettres, sciences humaines, services et commerce	11	21	31
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	4	7	13
Lettres, sciences humaines, services et commerce	5	11	18
Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	4	5	6
Lettres, sciences humaines, services et commerce	4	6	8

Champ : France métropolitaine.

Note : données en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquête Emploi 2010.

Document 8 : Le niveau Bac +5, des modalités d'insertion plutôt favorables

Les diplômés d'écoles de commerce et d'ingénieurs sont ceux qui connaissent l'insertion professionnelle la plus favorable. Au premier emploi, ils sont plus de la moitié à être embauchés en contrat à durée indéterminée avec des rémunérations médianes déjà supérieures à 1700 euros par mois. En 2007, ils connaissent des taux de chômage très faibles (respectivement 6% et 4%), sont les mieux rémunérés (respectivement 2 300 et 2 150 euros) et plus de 90% d'entre eux sont en emploi à durée indéterminée.

À l'université, les diplômés de certaines filières telles que les masters professionnels et les DESS en informatique connaissent des modalités d'insertion tout à fait comparables à celle des sortants des écoles. Très prisés sur le marché du travail, ils connaissent très peu de chômage et occupent pour 85% d'entre eux des emplois de cadre. Ce taux les propulse ne tête des jeunes universitaires les mieux rémunérés sur le marché du travail avec un salaire médian net mensuel de 2 000 euros. Près de 60% d'entre eux sont ingénieurs et cadres d'études dans la recherche et développement en informatique. En revanche, leurs homologues des filières chimie et sciences de la vie et de la terre (SVT) ont une insertion professionnelle moins aisée. Dans une position intermédiaire, les diplômés de sciences de gestion, que ce soit à l'issue de master professionnel ou de master recherche, ont des débuts professionnels moins problématiques que leurs homologues de lettres et sciences humaines. Avec un taux de chômage relativement faible, ils sont cependant plus enclins que leurs confrères des sciences dures à devoir accepter des postes avec le statut de profession intermédiaire au détriment de celui de cadre.

Notes Emploi Formation n°43, *De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverse*, octobre 2009, Cereq

Questions sur les documents 5 à 8 :

- 1) Qu'est-ce que le salaire médian ?
- 2) Recherchez la valeur du SMIC mensuel net.
- 3) Qu'est-ce que le taux de chômage ?
- 4) Document 6 : Faites une phrase avec 20,1% (Première colonne, première donnée):

- 5) À partir des éléments des différents documents rédigez un paragraphe répondant à la question suivante : La nature du diplôme a-t-il un impact sur l'insertion sur le marché du travail ?

2/ La poursuite des études supérieures : Un choix ?

a) Les études supérieures, un investissement en capital humain

Document 9 : L'investissement en capital humain

L'investissement en capital humain implique des coûts de dépenses d'éducation, de formation professionnelle ou de santé. Mais il faut inclure également les coûts d'opportunité, c'est à dire les gains auxquels on renonce lorsqu'on décide d'accumuler un tel capital. L'ensemble de ces coûts sont supportés parce qu'ils permettent la mise en valeur d'aptitudes productives, et donc une meilleure productivité et une meilleure rémunération du travail.

Dictionnaire des Sciences économiques, Beitone et alii, Armand Colin, 2003

Questions :

- 1) Recherchez la définition de capital humain
- 2) Comment un individu peut-il accroître son capital humain ? (justifiez votre réponse)
- 3) Pourquoi la volonté d'augmenter son capital humain est-elle un coût ?
- 4) Pourquoi vouloir augmenter son capital humain ?

Document 10 : Capital humain et niveau de salaire

Le capital humain est un facteur qui détermine largement la capacité de gains et les perspectives d'emploi des individus, et par là même le niveau et la répartition du revenu dans la collectivité. De récents travaux de l'OCDE ont confirmé l'importance de l'investissement dans la formation dans le processus de croissance économique, et l'on observe également des liens entre l'éducation et divers avantages non économiques. Parmi ces avantages figurent une meilleure santé et, pour beaucoup de personnes, la satisfaction que l'on retire du fait d'enrichir ses connaissances et d'exercer les qualifications acquises indépendamment des avantages monétaires qui leur sont liés.

Un élément qui incite fortement les individus à investir dans l'éducation est le fait que les connaissances et les compétences acquises tendent à améliorer leur productivité et donc leur potentiel de gains. Il ressort que l'avantage de salaire pour les diplômés de l'enseignement supérieur est loin d'être négligeable dans tous les pays considérés, et qu'il est particulièrement important aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. Les personnes ayant suivi le deuxième cycle du secondaire bénéficient elles aussi d'importants avantages de salaire par rapport à celles qui n'ont fait que le premier cycle, notamment aux États-Unis et au Canada. Ces constatations sont à peu près les mêmes pour les hommes et pour les femmes, mais l'avantage salarial découlant de l'éducation est en général un peu plus faible pour ces dernières. Certains travaux de recherche montrent que l'évolution de la distribution des avantages autres que salariaux aurait plutôt tendance à creuser

l'écart de salaire dû au niveau d'études.

Il semble que l'instruction procure non seulement un avantage initial en termes de gains mais aussi un avantage salarial qui augmente au fur et à mesure de la vie active. On voit que dans la plupart des pays, les gains des hommes et des femmes ayant un diplôme d'études supérieures augmentent beaucoup plus rapidement avec l'âge que ce n'est le cas pour les travailleurs moins instruits.

L'investissement en capital humain : Le rôle de l'enseignement secondaire du 2^{ème} cycle et de l'enseignement supérieur, Revue de l'OCDE, 2002

b) Les études supérieures, l'influence de l'origine sociale

Document 11 :

Document 2 page 110 de votre manuel (Nathan Sde)

Faire les questions 4, 5 et 6

Document 12 : Arrêter et poursuivre ses études après une orientation à l'université.

Parmi la population des jeunes entrés dans l'enseignement supérieur à l'université, à série de baccalauréat contrôlée, l'effet de la mention exerce un impact significatif. Si cet effet de l'excellence scolaire est très marqué à tous les paliers, avoir eu le bac avec mention favorise les chances de réussite au delà de la première année puis la poursuite d'études en licence, master et même doctorat. Si cet effet est plus marqué chez les garçons que chez les filles en début de parcours la tendance s'inverse au delà de la 2^{ème} année ; ainsi, les poursuites d'études à l'université chez les filles dépendent plus de leur niveau scolaire que chez les garçons (...)

Concernant l'origine sociale, parmi ces jeunes entrés à l'université, avoir un père cadre influence significativement la poursuite d'étude et la réussite en début de parcours. L'influence de l'origine sociale diminue au niveau du bac+3. Tout se passe donc comme si une fois atteint le niveau bac +3 la poursuite d'études de niveau master devenait quasiment aussi indispensable selon les milieux sociaux. Cela ne plaiderait donc pas, pour ces jeunes en faveur d'une hypothèse à la Boudon mais plus à celle de Bourdieu. En revanche après un master, s'engager en doctorat est à nouveau influencé fortement par l'origine sociale : avoir des parents cadres multiplie quasiment par 2 la poursuite d'études, ce qui dans ce cas peut également s'expliquer davantage par un modèle « bourdieusien », relevant plus de l'habitus cette fois-ci que de la pure rentabilité en terme de position. En effet les travaux sur les poursuites d'études en doctorat montrent à la fois qu'il n'est pas rentable économiquement mais qu'il relève davantage d'une réelle envie de s'insérer dans la recherche (Pérruchet, 2009), ce qui en terme d'habitus serait davantage propre aux milieux cadres, et certainement professions intellectuelles supérieures.

Quels facteurs influencent les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur ?, Net.doc .68, Cereq, 2010.

Questions :

- 1) Recherchez le terme d'habitus.
- 2) Quels sont les facteurs qui jouent sur la poursuite ou l'arrêt des études à l'université ?
- 3) L'origine sociale explique t-elle en partie la poursuite des études ? Expliquez.